

## Dossier de presse, Salon de l'Habitat Innovant, Bruxelles dimanche 27 Mai 2018, 10h-17h.

1. Introduction : Pourquoi ce salon ?
2. Définitions : Habitat groupé, habitat léger.
3. Quelques chiffres.
4. Qui sont les habitants ?
5. Quelles tendances pour la suite ? L'avis des experts, l'avis des pouvoirs publics.

### 1. Introduction.

Pourquoi ce salon ? Mais **pour vous faire rêver** pardi ! Nous avons tous envie d'avoir un habitat qui nous ressemble et dans lequel on se sent bien et où l'on peut exprimer sa créativité.

**Pour vous informer** : De plus en plus de gens nous contactent pour avoir des informations concernant l'habitat groupé et léger. C'est pour nous l'occasion d'accueillir 30 experts qui présenteront les 5 piliers de l'habitat groupé : les questions architecturales, juridiques, financières, urbanistiques et collectives (vivre ensemble).

**Pour favoriser la rencontre.** Une bourse à projets permettra aux potentiels cohabitants de se rencontrer, de former des groupes, d'échanger leurs expériences. L'ambiance générale du salon, détendue et joyeuse favorise les rencontres informelles entre -qui sait- les futurs voisins.

**Pour s'amuser !** Chez Habitat et Participation on suit depuis plus de 30 ans les évolutions en terme de logement et l'habitat groupé. On potasse le sujet, on rencontre les groupes, on étudie les freins et les leviers. Le salon est pour nous l'occasion de revoir les têtes connues, de suivre les projets et d'être au contact de cette énergie folle portée par les citoyens.

**Pourquoi à Woluwe-Saint-Pierre ?** Car c'est la première commune bruxelloise à s'ouvrir à l'habitat léger à Bruxelles en ayant installé une Tiny-house à côté de sa Maison communale et nous soutenons l'innovation.

### 2. Définition.

#### 2.1 Habitat groupé

En l'absence de définition officielle voici la nôtre (et communément acceptée) :

*L'habitat groupé est un lieu de vie où habitent plusieurs entités (familles ou personnes) et où l'on retrouve des espaces privatifs ainsi que des espaces collectifs. L'habitat groupé est caractérisé par l'autogestion (la prise en charge par les habitants), et par le volontarisme, c'est-à-dire la volonté de vivre de manière collective. Ce type d'habitat favorise l'épanouissement de la vie sociale (au travers des espaces communs) sans altérer l'épanouissement de l'individu (au travers de sa sphère privée).*

**volonté de solidarité**, tisser des liens sociaux et partager des moments de vie. Une personne âgée pourra s'occuper des enfants pendant que sa voisine, plus jeune, l'aidera au

potager. Les coups de mains sont variés mais tous partagent des préoccupations quotidiennes pleines de bon sens telles : Pourquoi avoir une machine à laver par ménage ? Est-ce vraiment utile ? N'est-ce pas plus écologique et économique de la partager ?

Economique, le mot est dit. **Vivre ensemble et partager des espaces communs correspond aussi à une réalité financière.** Pression démographique et crise du logement nous poussent à être inventifs. Dans le cas d'une nouvelle construction travailler avec un architecte et un entrepreneur commun permet d'économiser 10 à 20% du coût de construction de son logement. Ce n'est pas négligeable. Un achat collectif permet de contourner le schéma familial classique, c'est un accès à la propriété pour les familles mono-parentales, par exemple.

Génération « Friends » ces jeunes adultes ont pour la plupart déjà vécu en colocation pendant leurs études, ils sont convaincus des bienfaits des espaces de vie partagés. Mais ils ne sont pas les seuls, **les personnes âgées, isolées, voient dans ce type d'habitat une alternative à la maison de retraite** et leur permet de conserver leur autonomie. Pour les personnes porteuses d'un handicap physique ou mental léger il s'agit ici d'une **alternative aux institutions**. Parfois un petit coup de main suffit pour changer une vie. Pourquoi s'en priver ?

## 2.2 Habitat léger

**Roulottes, yourtes, chalets, dômes, Tiny House, de formes diverses et variées, l'habitat léger est défini comme étant des constructions de légère emprise au sol, destinées à la résidence, facilement démontables et parfois mobiles.**

Construits en matériaux durables et éco-responsables, ces logements sont à la croisée de besoins fondamentaux : se loger à moindre coût ET vivre en accord avec ses valeurs. **15 000 Wallons ont déjà choisi ce mode de vie, combien de bruxellois aimeraient pouvoir le faire ?**

Les aspirations : Mobilité - écologie - autonomie - réponse à la crise du logement.

De plus en plus de jeunes, dans la vie active ou non, face à un marché immobilier aux prix exorbitants se tournent vers l'habitat léger, un habitat qui est plus ou moins transitoire, une façon d'habiter moins lourde financièrement et en adéquation avec un mode de vie plus respectueux de la nature. Une adéquation avec le monde du travail également, la carrière d'un jeune travailleur est parfois chaotique, elle bouge, elle se réinvente pourquoi ma maison ne bougerait-elle pas avec moi? Voilà une belle façon de diminuer l'emprunte écologique et l'embouteillage !

Pour plus d'informations nous vous invitons à consulter le Memorandum de l'habitat léger réalisé par nos partenaires d'Halé (association pour l'habitat léger) :

[http://www.habiterleger.be/wp-content/uploads/2017/03/RBDL\\_memorandum.pdf](http://www.habiterleger.be/wp-content/uploads/2017/03/RBDL_memorandum.pdf)

### 3. Quelques chiffres

- 15 000 habitants en habitat léger en Wallonie (estimation) y compris habitants en caravanes.
- Données non chiffrées à Bruxelles en l'absence de cadre légal (vivons heureux vivons cachés)
- 3 jolis projets en création à Bruxelles pour la construction d'habitat léger dans des bâtiments en attente de re conversion ou sur des friches communales.
- 2 800 membres pour la page Facebook « Habitat Hors Norme Belgique » groupe très actif !
- 100 habitats solidaires à Bruxelles (idem qu'un habitat groupé mais avec l'une ou l'autre personne en situation de précarité financière / projets soutenus par des pouvoirs publics) dans lesquels nous retrouvons de 10 à 40 personnes.
- 25-30 habitats groupés à Bruxelles
- Estimations nombre d'habitants en habitat groupé à Bruxelles : entre 3 000 et 4 000 personnes.
- 25 000 visites mensuelles sur notre site de petites annonces en habitat groupé/innovant.
- ...

### 4. Qui sont les habitants ?

Vous, moi, un jeune ménage, une famille mono-parentale, une personne en situation de fragilité, votre maman, mon voisin.

Il n'y a pas de profil type. Fut un temps où l'habitat léger était porté par la mouvance post soixante huitarde, cette époque est révolue !

### 5. Quelles tendances pour la suite ? L'avis des experts.

Les banquiers « équitables » : Isabelle Huens, responsable chez Triodos, nous confie : *« Je reçois environ 10 groupes par mois qui me demandent des informations crédits pour des habitats groupés ».*

Les notaires : Maître Pierre-Yves Erneux, notaire spécialiste des habitats groupés déclare : *« Dans le futur, 5 à 10% des habitats seront des habitats groupés. Ce n'est pas un effet de mode, c'est une vraie alternative, une lame de fond qui est durable ».*

Chez Habitat et Participation : *« La tendance est en légère hausse et constante en Wallonie et croit très rapidement à Bruxelles, nous estimons que dans 10 ans ce type d'habitat aura triplé dans la Capitale »*

### L'avis des pouvoirs publics.

## **L'échevin du logement de la Commune de Woluwe-Saint-Pierre, Pascal Lefèvre :**

Nous avons été accueilli, avec beaucoup de gentillesse, à Woluwe-Saint-Pierre par son échevin du logement, Pascal Lefevre qui nous a montré son intérêt pour l'habitat léger : *« A Woluwe-Saint-Pierre, nous avons installé la première 'Tiny House' (petite maison) de la région bruxelloise. 17m<sup>2</sup>, avec salle de bains, cuisine équipée et lieu pour dormir. Elle est déjà occupée par un sans-abri. Un bel exemple de solidarité. »* La Commune avait aussi été innovante en matière d'habitat groupé : *« L'agence immobilière sociale communale, que je préside en ma qualité d'Echevin du logement, est la 1<sup>ère</sup> A.I.S. de la Région bruxelloise à avoir lancé un projet d'habitat intergénérationnel seniors/étudiants : un immeuble de 30 logements, soit 15 binômes. Un beau succès. »*

Et la suite ? *« 5 logements groupés et 2 pour personnes à mobilité réduite (sur 30 logements programmés au total) sont prévus dans le nouvel immeuble passif communal qui sera construit derrière l'hôtel communal rue François Gay, dans le cadre du Fonds 'Alliance Habitat'. »*

Enfin et pour conclure sur ce qui le motive à développer ces projets il nous confie : *« Pour moi, il est essentiel de remettre l'Humain au centre des projets de logements publics et la solidarité. »*. Nous ne pouvons qu'être d'accord.